

***COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES***

***COMPTE RENDU***

***RÉUNION ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2021***

***SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES***

----------------------

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

***PRESENTS*** : DEMARCHI JF - BARONI JJ - EYSSAUTIER C. - MORA C. - DUIVON M. - VIALARD E. - BOURGEAT G - CHAPOTOT PH - CORNU D - DELACROIX JL

Mmes PORCHEREL M - MEYNIER CL - BERLUCCHI A. - LAHU N - BEGUET V - ROUSSIER S - BESSE M -

**Excusée :** Mmes GUYENOT - LEBOSSÉ S

**Pouvoirs** de Mme GUYENOT J à M. DEMARCHI JF/ Mme LEBOSSÉ à Mme BEGUET A

**Secrétaire de séance** :

La convocation pour la séance 8 Novembre 2021 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 2 Novembre 2021.

Ouverture de la séance à 19 H 07

Le Maire fait l’appel des membres du conseil.

Absentes : Mmes GUYENOT - LEBOSSÉ S

Et annonce les pouvoirs

**POUVOIRS**

Mme GUYENOT J à M. DEMARCHI JF/ Mme LEBOSSÉ à Mme BEGUET A

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Mme PORCHEREL Monique est candidate. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s’ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 18 Octobre 2021 et s’ils ont des remarques à faire –

Valérie BEGUET : Paragraphe – Vente de la maison de Mme LANCON → enlever « à Marignat »

Claire MEYNIER : Paragraphe – Route de Marignat – Route des Radeliers → préciser qu’il s’agit de MOLINGES

Les corrections seront apportées au compte-rendu.

Le conseil municipal, par 17 voix pour + 2 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

Monsieur le Maire propose au conseil de dérouler l’ordre du jour, et de débattre en fin de conseil sur le point n° 1 – L’éclairage public – Les membres du conseil émettent un avis favorable.

**1 – DOSSIER VALOCÎME**

La Société VALOCÎME se propose de racheter le pylône TDF pour exploiter les équipements.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec un commercial de la Sté.

Offre pour la commune de Chassal-Molinges

Site de Chassal → aucune offre – TDF est propriétaire du terrain

Site de Molinges → Versement anticipé à la signature du contrat = 12 000 €

Nouveau loyer annuel = 6 000 €

Le contrat est signé pour une période de 12 ans.

* Arrivée de Gérard BOURGEAT à 19H14

Des communes ont finalisé ce contrat avec Valocîme après avis d’un juriste qui a validé les termes de la convention.

Si la commune signe ce contrat avec Valocîme, TDF indique qu’ils démonteraient leurs installations.

Christophe EYSSAUTIER → Se renseigner auprès l’AMJ afin de connaître leur avis et celui d’autres communes concernées.

Jean-Luc DELACROIX → Si TDF démonte tout, que fait-on ?

Jean-François DEMARCHI → Valocîme équiperait le site avec un camion-antenne avant l’installation d’un pylône, afin de ne pas pénaliser les opérateurs.

Difficile de prendre une décision, aucun recul sur les installations de cette société.

Avis du conseil

Le conseil se réserve le droit de la réflexion jusqu’au prochain conseil de fin d’année.

**2 – DEVIS SICTOM**

Le conteneur enterré à verre à Chassal est cassé.

Le SICTOM ne souhaite plus installer ce genre de conteneurs, mais le remplacerait pas un conteneur posé.

Dans un premier temps, la commune souhaitait conserver ce conteneur enterré. Le devis présenté par le SICTOM s’élève à la somme de 13 044.00 € TTC à la charge de la commune.

Si la commune choisi un conteneur posé, le SICTOM rebouche l’emplacement de conteneur enterré et replace un autre modèle.

Christophe EYSSAUTIER → Pourquoi ne pas trouver un autre emplacement pour ce conteneur à verre à savoir au bout de la zone vers le terrain de basket où il y déjà des conteneurs.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents + 2 pouvoirs ne valident pas le devis et préfère s’orienter vers un conteneur posé sur le même emplacement. Faire un essai pendant un certain temps sur ce conteneur posé afin de voir s’il existe des nuisances.

**3 - CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Une circulaire de la Préfecture précise que cette cérémonie peut avoir lieu avec du public, mais en appliquant les gestes barrières – port du masque – distanciation.

Aucun apéritif ne sera offert en fin de cérémonie.

CHASSAL → 11 H 00

MOLINGES → 11H30

**4 - BATIMENT ELCE**

La programmiste est venue visiter le bâtiment et une 1ère réunion a eu lieu.

Le prochain RDV est fixé au Jeudi 18 novembre afin de faire un bilan sur l’avancée de son étude.

À partir de Janvier 2022, la commission Travaux sera conviée aux réunions.

**5 - QUESTIONS DIVERSES**

**C.C.A.S**

Cette année encore, le contexte sanitaire nous contrait à rester prudents et à ne pas partager le traditionnel repas de fin d’année. Les aînés recevront un colis de Noël à partager en famille.

Un tableau est mis à la disposition du conseil pour s’inscrire en vue de la distribution des colis la semaine du 13 au 19 décembre.

**EPAVES AUTOMOBILES**

Une situation compliquée et pénible s’étend sur le territoire de la commune. En effet, plusieurs véhicules hors d’usage sont stockés sur le domaine public. Après contact avec les services de la gendarmerie, des courriers de mise en demeure sont adressés aux propriétaires afin qu’ils débarrassent leurs épaves. Si le propriétaire n’est pas connu, la commune se doit de faire intervenir un huissier de justice pour constater l’état d’épave. Après ce constat, le véhicule pourra être évacué.

Le coût de l’intervention de l’huissier et de l’enlèvement de l’épave incombe à la commune.

Philippe CHAPOTOT → Un service de fourrière doit voir le jour sur Saint-Claude – Pourra-t-on bénéficier de ce service

Jean-François DEMARCHI → Il faut activer sur ce dossier car il y a de plus en plus d’épave abandonnée. On en a recensé 5 à ce jour.

**REMBOURSEMENT PRÊT RELAIS**

Monsieur le maire rappelle au conseil qu’un prêt relais avec été souscrit auprès du C.R.C.A afin de financer le projet de réhabilitation du groupe scolaire. Le FCTVA sur les investissements a été versé dans l’année écoulée, de ce fait, à ce jour, nous sommes en capacité de rembourser, par anticipation, les 100 000.00 € du prêt.

**ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle que 5 scénarii ont été présentés sur SIDEC. Après étude et chiffrage, 3 scénarii ont été sélectionnés

Scénario 1 – « on éteint tout »

Scénario 2 – « on allume tout »

Scénario 3 – « on allume la RD 436 traversée de Chassal-Molinges + places village »

Éclairer l’axe sécuritaire par rapport à la RD 436 et par rapport aux caméras.

Les solutions proposées tiennent compte des services de sécurité qui ont besoin d’éclairage pour leur intervention.

Le maire propose de voter pour sélectionner un scénario.

Par 2 voix pour le scénario 1

Par 3 voix pour le scénario 2

Par 12 voix + 2 pouvoirs – pour le scénario 3

Le scénario 3 est retenu.

Nous reprendrons contact avec le SIDEC afin de finaliser le dossier sur l’éclairage public avec le scénario 3.

Une société de secours de l’hôpital de St Etienne a pris contact avec le maire afin de présenter son dispositif qui consiste à allumer un endroit depuis l’hélicoptère pour effectuer un atterrissage sans intervention extérieur.

Plusieurs sites seraient susceptibles d’être équipés pour ce dispositif – Saint-Claude – Septmoncel -

Viry – Chassal-Molinges.

Dossier à voir avec la communauté de communes et les services sanitaires.

Sylvie ROUSSIER → des lampes sont grillées sous le Lary.

Jean-Luc DELACROIX → Pourquoi ne pas mettre les bornes rases sur la montée de la pharmacie ?

Jean-François DEMARCHI → Équipements à changer – voir pour inclure un cheminement de la montée de la pharmacie – supprimer les bornes d’éclairage public.

Jean-Luc DELACROIX → Pour le bâtiment ELCE, que fait la programmiste : elle explique ce que l’on peut faire ou elle travaille sur ce que l’on veut faire et sur nos projets ?

Jean-François DEMARCHI → Elle travaille sur nos projets – elle propose des solutions – elle définit les volumes pour les activités souhaitées.

Après validation – montage du dossier Avant-Projet Sommaire (APS) Consultation des différents organismes et appel d’offres.

Il faut également traiter les parkings.

**TRAVAUX**

Assainissement ZI Chambouille – terminé – Raccordement des entreprises NOVASSU et GR MARQUAGE

Salle des fêtes Chassal – Étude du SIDEC – demande de subventions

Chemin des Rus – Impasse du Perron – terminé

La séance est levée à 20 h 40

Prochain conseil municipal - **LUNDI 13 DECEMBRE 2021 À 19 H 00**